

# VERS UNE RELANCE ÉCONOMIQUE NUMÉRIQUE RÉSILIENTE

MÉMOIRE ÉCRIT DANS LE CADRE DES  
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU  
PROCHAIN BUDGET FÉDÉRAL

Mémoire écrit dans le cadre  
des consultations prébudgétaires en vue du  
prochain budget fédéral

Par le Conseil des technologies de l'information et des communications  
Août 2020

**VERS UNE RELANCE ÉCONOMIQUE NUMÉRIQUE  
RÉSILIENTE**

# LISTE DE RECOMMANDATIONS

1. Établir des incitatifs fiscaux (p. ex. amortissement accéléré des achats de technologies numériques) pour stimuler la numérisation des petites et moyennes entreprises (PME), ce qui pourrait entraîner la compensation des coûts initiaux de l'infrastructure numérique essentielle comme le nuage et la cybersécurité, rendant ainsi ces achats financièrement possibles.
2. Créer une subvention unique pour aider les PME à obtenir des services de consultation ou de conseil pour faciliter ou compléter leur transformation numérique.
3. Créer des programmes qui permettrait de jumeler des PME avec des élèves du numérique de niveau secondaire pour aider les PME à numériser leurs activités et processus, tout en offrant aux jeunes une expérience de travail significative plus tôt dans leur parcours.
4. Doubler l'Allocation canadienne pour la formation de 250 à 500 \$ par année pour les personnes qui suivent une formation numérique, et accroître le montant à recevoir et la durée de l'assurance-emploi, surtout pour les groupes sous-représentés.
5. Fournir un soutien continu aux travailleurs adultes en offrant de solides programmes d'orientation professionnelle, lesquels comprennent des évaluations complètes et abordables des compétences, des services subventionnés de placement et de recherche d'emploi, et des programmes d'apprentissage intégré pour les adultes en transition de carrière. Pour en tirer un maximum de bénéfices, ces services doivent se fonder sur des renseignements pertinents sur le marché du travail qui définissent la demande pour des emplois et des compétences dans l'industrie.
6. Élaborer une stratégie de numérisation et d'automatisation des chaînes d'approvisionnement qui priorise l'attraction d'investissements étrangers directs tout en réduisant les répercussions pour la sécurité et le marché du travail à l'échelle nationale.
7. Déterminer précisément quelles industries sont d'intérêt national et vulnérables aux hausses inattendues de la demande (p. ex. équipement de protection individuelle [EPI]) et élaborer des politiques pour soutenir la production nationale dans ces secteurs.
8. Continuer d'encourager le libre-échange interprovincial et établir des cadres et des lignes directrices qui aident les PME canadiennes à tirer le maximum des accords de libre-échange existants.
9. Prendre des mesures actives, à l'échelle fédérale, pour encourager les provinces à normaliser et à accélérer les services de télémédecine.
10. Créer une subvention salariale pour les aider les PME canadiennes à embaucher des professionnels qualifiés en cybersécurité et collaborer

avec l'industrie pour créer des ressources gratuites (p. ex. trousse d'outils) sur les pratiques exemplaires en matière de cybersécurité à l'intention des PME.

11. Élaborer une norme nationale qui interdit d'affaiblir les normes environnementales en vigueur pour faciliter la relance.
12. Définir des exigences pour investir dans des processus neutres en carbone dans le cadre de tout programme de relance.
13. Utiliser les dépenses d'infrastructure pour accélérer l'établissement d'une infrastructure résiliente et « verte » à la grandeur du Canada, comme des bâtiments vivants.
14. Encourager les consommateurs et les propriétaires à faire des choix écologiques (p. ex. étendre la portée des prêts sans intérêt, et la sensibilisation du public en la matière, aux Canadiens qui désirent installer des produits et des technologies d'énergie propre dans leur domicile.
15. Encourager les investissements privés dans l'innovation verte (p. ex. offrir des crédits d'impôt aux investisseurs pour les innovations neutres en carbone, ou étendre la portée des actions accréditatives au secteur des technologies propres).
16. Favoriser l'adoption de véhicules connectés, autonomes, partagés et électriques dans l'ensemble du Canada, ainsi que d'autres modes de micro-transport, notamment dans les villes.
17. Intégrer une véritable concurrence dans la vente aux enchères à venir du spectre 5G pour améliorer la tarification, l'abordabilité et les innovations relatives aux services de données sans fil afin de répondre aux besoins croissants de l'économie des données (p. ex. Internet des objets, villes intelligentes, télémédecine, technologie financière, commerce électronique).
18. Lancer une obligation pour une relance verte.

# INTRODUCTION

Au cours des derniers mois, nous avons pu observer les conséquences dévastatrices du nouveau coronavirus (COVID-19), ainsi que ses impacts sur les marchés financiers canadiens et mondiaux. En plus du ralentissement économique monumental, les problèmes touchant les chaînes d’approvisionnement internationales persistent, et l’économie mondiale subira probablement les conséquences de cette pandémie pendant encore un certain temps. Puisque les prévisions en matière de production mondiale changent rapidement, l’incertitude quant aux impacts significatifs et durables de cette crise sanitaire continue d’alimenter la volatilité des marchés financiers et de perturber le processus décisionnel des entreprises.

Ces soubresauts de notre économie mondiale mettent à l’épreuve notre détermination, notre réactivité et notre ingéniosité face à l’adversité. De grandes questions sur l’efficacité et l’état de préparation de nos systèmes de communications, systèmes de santé, établissements d’enseignement, réseaux commerciaux et réseaux de transport seront soulevées, tout comme notre capacité de bâtir des communautés durables et un avenir véritablement écologique. La prochaine année nécessitera une réponse politique exceptionnelle qui facilitera une reprise économique vigoureuse au Canada. Les plans d’aide et de relance du gouvernement du Canada constituent un soulagement apprécié pour bon nombre d’entreprises et de travailleurs et sont justement nécessaires pour affronter la tempête à court terme. Soutenir des objectifs à long terme nécessite une réflexion sur les leçons apprises au cours des derniers mois et l’adoption d’une stratégie de redressement qui peut aider le Canada à sortir de la crise de la COVID-19 pour emprunter un chemin clair et résilient.

Le présent mémoire propose des recommandations stratégiques, ancrées dans le livre blanc récemment publié par le CTIC intitulé *La résilience économique face à l’adversité*<sup>1</sup>. Il traite surtout des sujets suivants en tant que principaux piliers de l’avenir du Canada dans l’après-COVID :

- I. accélérer la technologie numérique et en favoriser l’adoption dans les PME canadiennes;
- II. assurer le perfectionnement et la préparation de la main-d’œuvre;
- III. créer des chaînes d’approvisionnement résilientes et miser sur le commerce;
- IV. établir un système de santé connecté;
- V. assurer une cyber-résilience;
- VI. soutenir une économie durable et neutre en carbone.

Pour une discussion plus approfondie sur ces sujets, consultez le [livre blanc](#) dans son intégralité.

<sup>1</sup> La résilience économique face à l’adversité – De la survie à la prospérité. CTIC, juin 2020 : <http://www.ictc-ctic.ca/wp-content/uploads/2020/06/Resilient-Economy-Whitepaper-French-FINAL.pdf>.

# 1. ACCÉLÉRER LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE ET EN FAVORISER L'ADOPTION DANS LES PME CANADIENNES

Les petites entreprises représentent la pierre angulaire de l'économie canadienne. En date de 2019, presque 98 % des entreprises du Canada étaient de petite taille<sup>2</sup> (moins de 100 employés). Pourtant, les petites entreprises canadiennes, en moyenne, disposent d'environ 8 semaines de liquidités advenant un ralentissement ou une interruption de leurs activités. Déjà, en 2017, 64 % des petites entreprises canadiennes admettaient avoir des difficultés en matière de liquidités<sup>3</sup>. À la lumière de ces réalités, il est clair que les petites entreprises sont plus vulnérables aux chocs exogènes comme la COVID-19. Au début de 2020, un sondage mené par la CIBC révélait déjà que plus de la moitié des petites entreprises canadiennes avaient enregistré une baisse des ventes et que 32 % d'entre elles s'inquiétaient de leur capacité de demeurer solvables au cours de la prochaine année<sup>4</sup>.

L'adoption numérique fait plus que jamais partie intégrante de la résilience des entreprises. Cependant, comme la pandémie de la COVID-19 l'a démontré, les petites entreprises ne sont pas toutes préparées ou n'ont pas accès aux ressources dont elles ont besoin pour faire cette transition. Il sera donc essentiel d'offrir aux PME canadiennes les outils et les conseils dont elles ont besoin pour entrer pleinement dans l'ère numérique.

**Recommandations : 1, 2 et 3**

## 2. ASSURER LE PERFECTIONNEMENT ET LA PRÉPARATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'accélération de la technologie numérique et son adoption dans l'ensemble de l'économie pourraient entraîner des pertes d'emplois dans certaines industries traditionnelles comme le commerce au détail et l'administration publique. Parallèlement, la transformation génère une demande de main-d'œuvre dans d'autres secteurs de l'économie (comme en TIC), tout en redéfinissant également les besoins en compétences pour les secteurs très « traditionnels ».

2 « Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Janvier 2019. Gouvernement du Canada, 6 décembre 2019 : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h\\_03090.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html).

3 « Canadian small business owners have one thing in common when it comes to cash-flow: uncertainty », Quickbooks : <https://quickbooks.intuit.com/ca/resources/cash-flow/cash-flow-uncertainty/>.

4 CIBC. « COVID-19 impact felt by 81 per cent of Canadian small business owners: CIBC Poll », Cision, 4 mai 2020 : <https://www.newswire.ca/news-releases/covid-19-impact-felt-by-81-per-cent-of-canadian-small-business-owners-cibc-poll-856493539.html>.

L'automatisation et l'adoption du numérique doivent être jumelées avec des programmes pour recycler ou perfectionner des travailleurs qui ont peut-être besoin de faire une transition vers de nouveaux rôles ou d'acquérir des compétences numériques nécessaires à leurs rôles actuels. Il faudra notamment mettre de nouveau l'accent sur l'éducation des adultes et traiter des obstacles qui ajoutent un « risque lié à l'innovation » (risques, stress et dépenses) pour les adultes qui cherchent à se perfectionner et à se recycler<sup>5</sup>.

L'élargissement de la portée des régimes de formation personnelle et la prestation d'autres services de soutien peuvent aider les travailleurs à accéder à la formation dont ils ont besoin pour réussir dans une économie en mouvance, tout en s'assurant que même les travailleurs les plus vulnérables qui ont le plus besoin d'une formation supplémentaire ne sont pas oubliés. En doublant l'Allocation canadienne pour la formation (de 250 à 500 \$ par année), les travailleurs pourraient suivre au moins une formation ou un cours d'apprentissage continu par année dans la plupart des établissements postsecondaires publics. Des services se fondant sur des renseignements pertinents concernant le marché du travail, comme la schématisation des compétences, le jumelage d'emplois et les possibilités d'apprentissage intégré au travail, peuvent soutenir les travailleurs dans ce cheminement.

**Recommandations : 4 et 5**

### 3. CRÉER DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIENTES ET MISER SUR LE COMMERCE

On estime présentement que la main-d'œuvre manufacturière en Chine, le carrefour mondial de la fabrication, coûte environ 8 \$ l'heure<sup>6</sup>. Au Canada, les salaires horaires moyens dans ce secteur sont trois fois plus élevés<sup>7</sup>. La délocalisation de la fabrication répondant aux intérêts nationaux (p. ex. fabrication d'aliments, d'EPI, etc.) du Canada exigera que l'automatisation, les investissements de capitaux et la numérisation soient faisables à long terme, et créera des industries attrayantes qui stimuleront les investissements.

La COVID-19 a également révélé la nécessité de créer des distinctions entre les chaînes d'approvisionnement ou les intérêts nationaux et les chaînes d'approvisionnements qui peuvent, et devraient, être soutenues en tirant profit des accords de libre-échange existants. Il est essentiel de maintenir

<sup>5</sup> L'OCDE a récemment fait observer que le nombre de travailleurs canadiens qui ne suivent aucune formation en raison de son coût élevé était légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE en 2018 (18,8 % contre 15,4 %). « OECD Skills Strategy Flanders ». OCDE, 2019 : <https://doi.org/10.1787/888933892003>.

<sup>6</sup> « Manufacturing labor cost per hour in China, Vietnam, Mexico from 2016 to 2020 ». Statista : <https://www.statista.com/statistics/744071/manufacturing-labor-costs-per-hour-china-vietnam-mexico/>.

<sup>7</sup> « Wages in manufacturing in Canada decreased to 26.33 CAD/Hour in March from 27.07 CAD/Hour in February of 2020 ». Trading Economics, mars 2020 : <https://tradingeconomics.com/canada/wages-in-manufacturing>.

les industries nationales de fabrication d'EPI et, par déduction logique, la production nationale d'autres fournitures médicales qui devraient connaître une forte hausse de la demande pendant une crise. La délocalisation de ces industries est essentielle aux industries nationales canadiennes, alors que d'autres industries peuvent continuer d'être soutenues par un engagement auprès de partenaires internationaux.

**Recommandations : 6, 7 et 8**

## 4. ÉTABLIR UN SYSTÈME DE SANTÉ CONNECTÉ

En 2019, la Banque mondiale estimait que le nombre de médecins par habitant au Canada était inférieur à la moyenne de l'OCDE ainsi qu'aux pays du Commonwealth comme le Royaume-Uni et l'Australie. Bien que les Canadiens soient très fiers de leur système de santé par rapport à celui des États-Unis, le Canada est le seul pays similaire comptant moins de médecins par habitant. La demande pour des services médicaux devrait augmenter comme proportion du PIB en raison de l'accroissement de la richesse, de la hausse des coûts des nouveaux traitements médicaux, et du vieillissement de la population. La télémédecine est maintenant possible, rentable et sécuritaire sur le plan technologique (en temps de pandémie) et peut aider à résoudre les disparités géographiques en matière de soins médicaux. L'adoption à grande échelle de la télémédecine dans l'ensemble du Canada est essentielle à la prestation de soins de santé équitables et accessibles pour tous les Canadiens.

**Recommandation : 7 et 9**

## 5. ASSURER UNE CYBER-RÉSILIENCE

En 2017, un peu plus du cinquième (21 %) de toutes les entreprises canadiennes avaient été touchées par un incident de cybersécurité<sup>8</sup>. La transition soudaine vers le télétravail a augmenté la vulnérabilité aux cyberattaques, notamment des PME, lesquelles ne disposent souvent pas d'une infrastructure solide en matière de cybersécurité. Pourtant, selon l'OCDE, seulement 14 % de toutes les PME canadiennes disposent d'une politique opérationnelle officielle pour gérer les risques pour la cybersécurité, un chiffre peu élevé comparativement à d'autres pays de

<sup>8</sup> « L'incidence du cybercrime sur les entreprises canadiennes, 2017 ». Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181015/dq181015a-fra.htm>.

l'OCDE comme la Suisse et la Corée du Sud, où ce chiffre passe à 32 % et à 63 %, respectivement<sup>9</sup>. Dans un avenir priorisant le numérique, les PME canadiennes devront disposer de l'infrastructure de cybersécurité, des talents et des outils nécessaires pour réussir.

**Recommandations : 1 et 10**

## 6. SOUTENIR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET NEUTRE EN CARBONE

Les preuves indiquant que le changement climatique représente un risque pour la civilisation humaine s'accroissent. Il est essentiel que les décideurs politiques tiennent compte des facteurs environnementaux lors de la préparation de plans de relance pour l'après-COVID. Les recommandations relatives à une relance écologique couvrent trois principaux aspects : une politique de relance, des protections environnementales, ainsi que le soutien des consommateurs et des investisseurs.

La première « obligation verte », définie comme un titre servant à réunir des capitaux pour des projets écologiques, a été émise par la Banque mondiale en 2008<sup>10</sup>. En 2014, Exportation et développement Canada a émis sa première obligation verte, les recettes servant à financer des projets atténuant les changements climatiques, à investir dans les technologies propres, ou à stimuler l'efficacité énergétique<sup>11</sup>. La reprise économique mondiale ne peut pas être dissociée de la nécessité d'atténuer les changements climatiques et d'appuyer des processus neutres en carbone. La création d'une obligation pour une relance verte, à taux fixe ou adossée à des crédits mobiliers, pourrait bien faire partie des méthodes efficaces pour favoriser la croissance durable du PIB dans l'économie de l'après-COVID. D'autres développements, comme l'élaboration de normes écologiques nationales, la création d'infrastructures vertes et l'établissement de mesures incitatives aux choix écologiques chez les consommateurs, sont essentiels.

**Recommandations : 11 à 18**

9 « Accès et utilisation des TIC par les entreprises ». OCDE, 31 mai 2020 : <https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?lang=fr&SubSessionId=671d2377-c718-4fe0-8275-ea70ca74ff3b>.

10 « Obligations vertes – Fiche descriptive pour investisseurs ». Association pour l'investissement responsable, février 2020 : <http://www.riacanada.ca/content/uploads/2019/02/Fiche-descriptive-Obligations-vertes.pdf>.

11 « Obligations vertes ». Exportation et développement Canada : <https://www.edc.ca/fr/relations-investisseurs/obligations-vertes.html>.

# CONCLUSION

La COVID-19 a probablement causé le plus grand choc à l'économie du Canada depuis l'après-guerre. Les entreprises de l'économie numérique sont demeurées plus résilientes aux impacts de la COVID-19, amenant l'ensemble des entreprises et des travailleurs canadiens à envisager la réalité d'un avenir priorisant le numérique. Le présent document a proposé une vaste gamme de recommandations stratégiques visant à faciliter une relance durable non seulement pour les entreprises canadiennes, mais aussi pour les travailleurs et l'environnement.

Le monde de demain est encore à construire, et la possibilité pour le Canada de le façonner n'a jamais été aussi grande. Le moment est venu de faire des choix audacieux et stratégiques qui renforceront la structure actuelle de notre économie et prépareront le terrain en vue d'un avenir écologique, équitable et prospère.